



**UNION
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL**

SECRETARIAT NATIONAL

**POINT DE PRESSE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'UDPS
DU LUNDI 28 JUNI 2010 A LA PERMANENCE DU PARTI A LIMETE
A L'OCCASION DU CINQUANTENAIRE DE L'ACCESSION DE LA RD-CONGO A
L'INDEPENDANCE.**

Mesdames et Messieurs de la presse,

C'est pour nous une satisfaction de vous accueillir une fois de plus dans notre permanence. Ce jour, nous allons essayer de méditer sur l'état de notre pays, cinquante ans après son accession à l'Indépendance le 30 Juin 1960. Dans 48 heures, c'est-à-dire le 30 juin 2010, la République Démocratique du Congo, notre pays commémorera les cinquante ans de la Déclaration de son Indépendance.

01. L'ETAT DE LIEU DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU 30 JUIN 1960

1.1 Au plan politique, le Congo cesse d'être une colonie belge pour inscrire son nom en lettres d'or sur la liste des pays souverains. Le pays est uni et l'autorité de l'Etat s'exerce sur l'ensemble du territoire national. Les Lois sont respectées par tous. Les élections ont été organisées dans la transparence et dans une ambiance de fête. Les leaders des Partis politiques sont tous fiers d'avoir "arraché" l'indépendance de haute lutte.

Le peuple congolais quant à lui, à l'unisson et dans l'enthousiasme chante à gorge déployée l'hymne national qui contenait tout un programme pour les décennies à venir.

« Debout Congolais, unis par le sort, unis par l'effort pour l'indépendance. Dressons nos fronts longtemps courbés et pour de bon prenons le plus bel élan dans la paix. O Peuple ardent par le label. Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant, dans la paix. Citoyens, entonnez l'hymne sacré de notre solidarité. Fièremment, saluez l'emblème d'or de notre souveraineté. Congo, Don béni des aïeux. Congo, o pays bien aimé. Congo, nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur. Trente Juin, O doux soleil. Trente Juin du trente Juin. Jour sacré soit le témoins, jour sacré de l'immortel serment de liberté, que nous léguons à notre postérité pour toujours »

L'énorme espoir de faire du Congo une grande Nation était basé sur quelques acquis légués par le Colonisateur, à savoir:

1.2. Au plan sécuritaire, la paix est de mise sur l'ensemble du territoire national. En dehors des coups de canons qui saluent la Déclaration de l'Indépendance, aucun coup de feu, voire aucun bruit des bottes n'est signalé. L'armée et la police sont réellement républicaines. Le pays ne connaît aucun réfugié politique ou autre déplacé de guerre.



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

1.3 Au plan des droits humains, rien n'est signalé. Pas de journaliste, pas de politicien ou d'autres citoyens détenus pour cause de leurs opinions. Pas de femmes violées, pas de cachot clandestin.

1.4 Au plan économique, la Belgique léguait au Congo indépendant une économie engagée sur la voie de développement : l'agriculture est prospère avec une production satisfaisante de café, de thé, de bois, de la banane, du coton, du maïs, du manioc, du riz... Beaucoup de ces produits sont exportés générant pour le pays les devises dont il avait besoin. Aucun produit entrant dans l'alimentation de base du congolais n'est importé.

Grâce à l'Union Minière du Haut Katanga aujourd'hui Gécamines, à la Minière de Bakwanga aujourd'hui MIBA, à l'exploitation du manganèse, de l'or, de la cassitérite, de l'étain et de tant d'autres ressources minières dont son sous-sol regorge, le Congo avait de quoi assurer son avenir.

L'industrie manufacturière était tout aussi prospère avec la production de vêtements, savon, farine, boisson, chaussures...Le Portefeuille de l'Etat comptait sur des entreprises viables œuvrant dans tous les secteurs de la vie nationale : l'Union Minière du Haut Katanga, la Minière de Bakwanga, l'Otraco, la BCK, les forces du Bas Congo, les Forces de l'Es pour ne citer que ces quelques unes ;

Le produit intérieur brut du Congo était presque égal à celui du Canada, de l'Afrique du Sud et de la Corée du Sud.

1.5 Au plan des infrastructures, le Congo héritait d'un important réseau de voies de communication (routes, chemin de fer, voies fluviales, port et aéroport). Tous les grands centres urbains étaient en voie d'être électrifiés et le mot "délestage" n'existait pas dans le vocabulaire du Congolais. Les habitants des grandes agglomérations ont accès à l'eau potable.

1.6 Au plan de la santé, le pays disposait de solides infrastructures hospitalières de sorte que les malades venant d'autres pays africains notamment de l'Afrique du Sud se faisaient soigner chez nous. Les soins médicaux sont gratuits pour les enfants en âge de scolarité et les indigents. Leur coût est à la portée de tous. Nos hôpitaux sont propres et bien équipés ; le personnel soignant bien payé au standard de l'époque.

1.7 Au plan de l'éducation, l'enseignement maternel, primaire et secondaire étaient gratuits. Les étudiants au niveau supérieur et universitaire bénéficient d'une bourse d'études. Ils sont logés dans des conditions décentes et leur restauration assurée.



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

1.8 Au plan social, les Agents et Fonctionnaires de l'Etat, les enseignants, les Infirmiers et autres travailleurs ont droit à un salaire décent. Il existe une bonne politique de logement. Aucun mouvement de grève n'est observé au 30 Juin 1960.

Mesdames et Messieurs de la presse,

Qu'avons- nous fait du Congo, 50 ans après ? Qu'avons-nous fait des engagements pris le 30 juin 1960 à travers notre hymne national ?

Nous disions notamment : « *dressons nos fronts longtemps courbés...* ». En outre, nous prenions l'engagement solennel de « *bâtir un pays plus beau qu'avant dans la paix* » c'est-à-dire un pays meilleur que celui que le colonisateur nous avait légué au 30 juin 1960.

02. DE L'ETAT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU 30 JUIN 2010

2.1 Au plan sécuritaire, des superficies entières de notre territoire national sont occupées par les rebelles ougandais de la LRA « Armée de Résistance du Seigneur », par les milices hutus rwandaises regroupées au sein des FDLR « Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda » voire les Mai-Mai, par les milices congolaises qui opèrent à l'Est du pays.

L'armée nationale congolaise est « hétérogène » pour reprendre le terme du Ministre de la défense lors de son interpellation au Sénat, c'est-à-dire un conglomerat des combattants venus de toutes les fractions armées. L'armée congolaise est accusée de vols, de viols et de pillages.

Par ailleurs, la police nationale qui a pourtant comme mission d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens voit sa haute hiérarchie impliquée récemment dans l'assassinat de Feu Floribert CHEBEYA et de son chauffeur Fidèle BAZANA. Ce qui entame davantage la crédibilité de ce corps.

2.2 Au plan politique, la Constitution et les Lois de la République sont constamment violées. L'appareil judiciaire est corrompu pour reprendre les termes de Monsieur KABILA lui-même. La corruption gangrène toutes les Institutions et est érigée en système de gouvernement.

En ce qui concerne les violations de la Constitution nous pouvons survoler ensemble brièvement quelques cas flagrants pour voir comment le pouvoir actuel l'applique.

- L'article 2 de la Constitution stipule : « *la République Démocratique du Congo est composée de la ville de Kinshasa et de 25 provinces dotées de la personnalité juridique. Ces provinces sont : Bas – Uele, Equateur, Haut – Lomami, Haut – Katanga, Haut – Uele, Ituri, Kasai – Occidental, Kasai – Oriental, Kongo Central, Kwango, Kwilu, Lomami, Lualaba, Kasai –*



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

Central, Mai – Ndombe, Maniema, Mongala, Nord – Kivu, Nord – Ubangi, Sankuru, Sud – Ubangi, Tanganika, Tshopo, Tshuapa, Province Orientale ».

- Concernant la mise en place de ces provinces, l'article 226 de la Constitution stipule : « *les dispositions de l'alinéa 2 de l'article 2 de la présente Constitution entreront en vigueur trente six mois qui suivront l'installation effective des Institutions politiques prévues par la présente Constitution* ». Vous conviendrez avec nous qu'à la date du 15 Mai 2010, soit trente six mois après l'installation effective desdites Institutions, personne ne parle de nouvelles provinces et que le projet du budget 2010 n'a rien prévu à cet effet. Les dispositions de cet article de la Constitution ne sont pas respectées.
- L'article 10 de la Constitution est clair : « *La nationalité congolaise est une et exclusive. Elle ne peut être détenue concurremment avec une aucune autre* ». Comme vous le savez, l'Assemblée nationale a décrété un moratoire sur cette disposition, et ainsi, des personnes détenant deux ou plusieurs nationalités trônent dans toutes les Institutions de la République en violation de la Constitution.

Au regard de la gestion catastrophique du pays que nous déplorons tous, ce maître que les détenteurs de plusieurs nationalités détestent et dont ils se moquent s'appelle République Démocratique du Congo, notre pays.

- L'article 12 de la Constitution dispose que « *tous les Congolais sont égaux devant la Loi et ont droit à une égale protection des lois* ». Un journal sérieux de la place dans son édition de mardi 29 Septembre 2009 affirmait que d'après certaines investigations, il y aurait « *60% des détenus en situation irrégulière au CPRK* ». Que dire d'autres prisons ?

Les auteurs de détournement des deniers publics évalués à plus d'un milliard de dollars américains dénoncés en son temps par M. Godefroid MAYOBO alors Ministre d'Etat auprès du Premier Ministre, ceux qui ont détourné les soldes des militaires ou ceux qui sont à la base de la banqueroute des entreprises publiques et bien d'autres encore ont gardé leurs fonctions, d'autres ont même été promus à des fonctions plus importantes encore. C'est peut être cela la fameuse opération "tolérance zéro". Les criminels comme Bosco NTAGANDA, pourtant recherché par la Cour Pénale Internationale bénéficient de la protection du pouvoir.

- L'article 16 de la Constitution stipule que « *la personne humaine est sacrée* ».



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

L'UDPS a toujours dénoncé et condamné le massacre des fidèles de Bundu Dia Kongo dans la Province du Bas-Congo, la disparition des soldats et officiers originaires de la Province de l'Equateur, les viols des femmes et d'enfants.

- L'UDPS a dénoncé la violation de l'article 152 de la Constitution à l'occasion des dernières décisions prises par le Chef de l'Etat portant nomination, promotion et révocation des magistrats.
- L'article 220 de la Constitution est formel : *« la forme républicaine de l'Etat, le principe de suffrage universel, la représentativité du gouvernement, le nombre et la durée des mandats du Président de la République, l'indépendance du pouvoir judiciaire, le pluralisme politique et syndical ne peuvent faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle ».*

2.3 Au plan des droits humains, l'ONU, l'Union Européenne, les ONG Internationales ainsi que les ONG locales de défense des droits de l'homme, ne cessent de dénoncer la recrudescence des enlèvements, de détentions arbitraires, de viols des femmes et des enfants, des exécutions sommaires et extra-judiciaires...Les journalistes, les activistes des droits de l'homme ainsi que les membres de l'opposition politique sont constamment dans le collimateur du régime en place.

Et comme l'ont relevé les ONG des droits de l'Homme réunies à Kampala en Ouganda dans leur lettre ouverte adressée au Président Joseph KABILA le 05 Juin 2010, les enquêtes portant sur le meurtre de Pascal KABUNGULU, défenseur des droits humains de Bukavu qui a été abattu en Juillet 2005, le meurtre de deux journalistes de Radio OKAPI -Serge MAHESHE en Juin 2007 et Didace NAMUJIMBO en Novembre 2008 ainsi que du journaliste Franck NGYKE et sa femme Hélène MPAKA tués à Kinshasa en Novembre 2005, du Journaliste MUAMBA Bapua ont toutes été entachées de graves irrégularités et n'ont pas mené à la justice.

Comme nous le savons tous, le corps de Floribert CHEBEYA, Secrétaire Exécutif de l'ONG « La Voix des sans Voix » a été découvert sans vie dans sa voiture le 02 Juin 2010 sur la route de Matadi à Mitendi dans la commune de Mont-Ngafula. Son chauffeur, Fidèle BAZANA, cousin de l'épouse de M. Floribert CHEBEYA est porté disparu jusqu'à ce jour.

L'histoire de notre pays renseigne que c'est à cause des violations des droits humains notamment l'amputation des mains dans les plantations d'hévéa que le Roi Léopold II perdit sa propriété privée « le Congo ».



**UNION
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL**

SECRETARIAT NATIONAL

Le passé récent nous apprend que c'est à cause du massacre des étudiants de l'université de Lubumbashi que le régime Mobutu fut mis au banc des accusés ;

C'est toujours pour non respect des droits humains et des libertés fondamentales que le régime de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo « AFDL », de Laurent-Désiré KABILA se trouva dans le collimateur de la Communauté Internationale. En effet, nul n'oubliera de sitôt que sous ce régime, les hommes étaient fouettés au bas ventre et les femmes aux seins jusqu'à ce que mort s'ensuive ;

Avec l'avènement du pouvoir en place, la situation des droits humains et des libertés fondamentales s'est empirée. Les multiples dénonciations des Organismes de défense des droits humains aussi bien nationaux qu'internationaux à l'instar de la Voix des Sans Voix, de l'ASADHO, du Rapport du Professeur Philip ALSTON, Rapporteur Spécial de l'Organisation des Nations-Unies en font foi.

Le rapport de M. Philip ALSTON est accablant pour le pouvoir en place. Il dénonce l'impunité, les violations systématiques des droits humains et des conditions carcérales infrahumaines dans les établissements pénitentiaires. Pour Philip ALSTON, la présence des auteurs des crimes au sein des FARDC est une preuve que l'impunité règne en République Démocratique du Congo.

Chers amis de la presse,

La situation des droits de l'homme dans notre pays est tellement préoccupante qu'après les séjours dans notre pays de Mme Hillary CLINTON, Secrétaire d'Etat Américaine, du Professeur Philip ALSTON, Rapporteur Spécial chargé d'enquêter sur les exécutions sommaires et extrajudiciaires, de M. Alain LEROY, Secrétaire Général Adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, le Gouvernement Américain a dépêché M. Stéphane pour enquêter sur les crimes de guerre.

En ce qui concerne la liberté de la presse dans notre pays, notre Parti n'a cessé de dénoncer et continue de dénoncer encore l'interruption du signal de Radio France Internationale « RFI ». et beaucoup d'autres irrégularités commises par le pouvoir en place à l'égard des maisons de presse qui ne sont pas de son obédience.

2.4 Au plan des infrastructures, toutes les infrastructures héritées de la colonisation sont soit détruites, soit dans un état de délabrement très avancé. Il en est ainsi des : bâtiments publics, voies de communication, hôpitaux, dispensaires, écoles... Les villes jadis éclairées sont tombées dans l'obscurité. Celles qui bénéficient encore de l'électricité connaissent des délestages à répétition ou des coupures intempestives. Le port de Matadi qui jadis faisait la



**UNION
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL**

SECRETARIAT NATIONAL

fierté du pays n'est utilisée aujourd'hui que sur la moitié de ses installations, l'autre moitié est tombée en ruine depuis des années, les Centrales d'Inga ne travaillent plus à leur capacité maximale par manque d'entretien.....

2.5 Au plan du Portefeuille de l'Etat, les entreprises jadis prospères ont mis la clé sous le paillason, ce qui en reste encore sont en banqueroutes. La grande Gécamines a vu ses concessions vendues aux tiers, la Miba est à l'arrêt depuis deux ans, la Société de Chemins de Fer est à l'agonie, les Lac, lignes aériennes congolaises ('Air Congo) sont devenues l'ombre 'elles mêmes, La SNEL voit ses installations de Production, de Transport et de Distribution dépérir faute d'entretien.....

2.6 Au plan socio-économique, la production agricole et minière sont en chute libre. Les minerais sont pillés à travers des contrats léonins. Les conditions de vie de la population se détériorent chaque jour. L'accès aux soins médicaux et à l'éducation est devenu un casse-tête. Les maigres salaires des Agents et fonctionnaires de l'Etat, des militaires et policiers, des enseignants, des médecins et infirmiers ne sont pas régulièrement payés. Ce qui explique les grèves observées dans l'administration publique même à la veille du 30 Juin 2010. Le chômage s'aggrave.

Le Programme Alimentaire mondial « PAM » craint une catastrophe dans les provinces du Katanga, du Kasai Oriental et Occidental, du Bandundu et de l'Equateur où des milliers d'enfants sont exposés à la mort. Il s'agit d'une catastrophe alimentaire. La République Démocratique du Congo est placée parmi les pays les plus corrompus, les plus pauvres et les plus instables au monde.

Mesdames et Messieurs de la presse,
De tous les engagements pris le 30 Juin 1960, un seul a été honoré : nous avons bien peuplé notre pays. En effet, des quinze millions d'habitants au 30 Juin 1960, le Congo compte aujourd'hui près de 70 millions d'habitants. La ville de Kinshasa qui comptait 200 milles habitants en compte 7 millions aujourd'hui, malheureusement nous n'avons rien fait pour assurer la grandeur de ce peuple aujourd'hui clochardisé et devenu objet de moquerie à travers le monde.
Il ressort de ce qui précède que la République Démocratique du Congo a reculé par rapport à ce qu'elle était au 30 Juin 1960.

Les cinquante ans auront été un véritable gâchis. Le pays est en faillite.

03. DES CAUSES DE LA FAILLITE



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

Parmi les causes de la faillite de notre pays pendant ces 50 dernières années, nous citerons entre autres :

3.1 Les rebellions et les sécessions

- Dès le lendemain de l'accession du pays à l'Indépendance, le Premier Ministre Patrice Emery LUMUMBA est assassiné. Ses principaux partisans à savoir : MM. Gizenga, Mulele, Gbenye, Sumialot... prennent les armes et mettent le pays à feu et à sang ;
- La province du Katanga proclame son Indépendance avec son leader Moïse TCHOMBE ;
- Albert KALONJI proclame l'Etat autonome du Sud-Kasaï ;
- L'armée nationale congolaise entre en rébellion contre ses nouveaux dirigeants.

C'est le chaos général.

3.2 Le Régime dictatorial et sanguinaire de M. MOBUTU

Applaudi au début comme l'incarnation du personnage capable d'établir la paix, la réconciliation nationale et agent de développement, M. MOBUTU était vénéré au début par le peuple comme un héros sauveur. Mais rapidement, il a régné grâce à la peur et à la terreur. Finalement, le peuple a fini par comprendre que son Guide avait pris le pouvoir le 24 Novembre 1965, non pour sauvegarder son bien-être et son bonheur, mais pour établir une dictature ayant pour objet la persécution et la violence.

Pendant ses 32 de pouvoir, M. MOBUTU a cultivé au sommet de l'Etat tout un arsenal des antivaleurs qui sont devenues le mode pratique de gestion de la chose publique, à savoir : le mensonge, la corruption, le non respect des textes, le fétichisme, l'impunité, le clientélisme, les détournements des deniers publics, le mélange des pouvoirs de l'état (exécutif, législatif, judiciaire..), la dépendance de l'Extérieur.

Le régime de MOBUTU, qui sert encore aujourd'hui de phare aux Dirigeants actuels, est resté un frein majeur au développement de notre pays sur tous les plans. Ce régime a été considérablement affaibli par des guerres, des violations de droit de l'homme à grande échelle, de mauvaises décisions d'ordre économique. Nous citerons pour mémoire :

- Les deux guerres du Shaba communément appelées Shaba I ou guerre de 80 jours et Shaba II menées par le Général Nathanaël MBUMBA à la tête des ex gendarmes katangais venus d'Angola ;
- Les deux guerres de Moba, (Moba I et Moba II) menées par Laurent Désiré KABILA ;
- Les atteintes graves aux droits humains : la pendaison injuste des « conjurés de la pentecôte » (Kimba, Mahamba, Anany et Bamba) en 1966 ; le massacre des étudiants de Lovanium en 1969 ; le massacre d'Idiofa, le massacre de Katekelayi, le massacre des



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

étudiants du campus universitaire de Lubumbashi, l'exécution sommaire des officiers des FAZ lors de ce qui a été appelé « coup monté et manqué », l'épuration ethnique des Kasaiens au Katanga en 1993, le renvoi de l'armée des officiers originaires du Kasai et de Bandundu, le massacre des chrétiens le 16 février 1992.....

- les mesures de zairianisation de 1973, les investissements dans les éléphants blancs, les contrats léonins et la gestion calamiteuse des entreprises de l'Etat...

3.3 Le Régime sanguinaire de l'AFDL et ses ramifications

Le nouveau Désiré, Laurent KABILA, qui a pris le pouvoir dans les acclamations populaires, avait aussi les allures d'un dieu. Après avoir pris le pouvoir dans la violence et par la violence comme son prédécesseur, son vécu et son règne pendant trois ans du 1 Mai 1997 au 16 Janvier 2001, ont montré aux Congolais que Joseph Désiré MOBUTU s'était réincarné en lui.

En plus, Monsieur KABILA avait amené dans ses bagages une armée truffée des armées ruandaises, burundaises, ougandaises, tanzaniennes, angolaises, pour ne citer que celles-là avec pour conséquence que la défense nationale de notre pays était confiée aux étrangers. Et que dire du monde politique qui a connu aussi l'infiltration des personnes à double, voir à triple nationalité, ayant chacun un plan tracé par son pays d'origine.

L'assassinat de Monsieur Laurent Désiré KABILA en 2001 n'a été qu'une occasion rêvée par ses successeurs de continuer l'œuvre qu'ils avaient commencée de son vivant.

En effet, la combinaison des intérêts croisés de toute cette mosaïque de personnages politiques douteux et des entités armées, soutenues dans l'ombre par des pays voisins et par des multinationales à contour maffieux ont abouti aux tentatives de la balkanisation du pays, aux massacres à grande échelle des populations congolaises, aux mouvements incontrôlés des réfugiés, aux violations massives des droits de l'homme, à l'octroi abusif de la nationalité congolaise, à l'exploitation sauvage des minerais de valeur comme le coltan dans les deux Kivu, à la multiplication des milices armées qui sèment la terreur.

Ce régime constitue aujourd'hui un frein majeur au développement de notre pays. Depuis leur prise de pouvoir en 1997, on a connu entre autres :

- Des guerres sanglantes d'une grande ampleur : la guerre de l'AFDL « Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo » en 1996/1997, les rebellions du RCD « Rassemblement Congolais pour la Démocratie », du MLC « Mouvement de Libération du Congo », les affrontements ethniques dans l'Ituri, les rebellions de Nkundabatuare au Nord et Sud Kivu suivies de celles de Jean Bosco TANGANDA.....les attaques de la LRA « Armée de Résistance du Seigneur », des Mai-Mai et des FDLR « Forces démocratiques pour la Libération



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

du Rwanda »...l'installation anarchique des éleveurs Mbororo dans les prairies du Nord Uélé à la frontière avec la République Centrafricaine

- Des graves violations des droits humains, tels le massacre des fidèles de Bundu dia Kongo en 2008 ; la disparition des officiers originaires de l'Equateur.....le massacre des journalistes, des défenseurs de droits de l'homme dont le dernier en date, celui de Floribert CHEBEYA, Secrétaire Exécutif de l'ONG « La Voix des sans Voix » fera école.
- La signature des plusieurs contrats léonins qui compromettent gravement nos richesses minières nationales ;
- L'autorisation donnée par AFDL aux creuseurs artisanaux et aux négociants, à partir de 1998, pour exploiter la mine uranifère de Shinkolobwe fermée depuis 1957 par le pouvoir colonial à cause du grand danger d'irradiation, est un cas qui démontre à suffisance l'irresponsabilité de ce régime.

En effet, à partir de l'an 2000, plus de 20,000 creuseurs sans protection se sont affairés dans ces mines au vu et au su des autorités du pays. La conséquence est la détérioration de la santé des populations dans les régions de Likasi, Kambove, Kolwezi et Lubumbashi où on a constaté entre autre des malformations congénitales de certains nouveau-nés et la détérioration de la santé chez certains creuseurs suite à une longue exposition aux produits radioactifs. Ce n'est qu'en janvier 2004, soit 5 ans après, que le Gouvernement a trouvé bon de déclarer *Shinkolobwe Zone interdite*. Quel gâchis.

Il est évident que les régimes de MOBUTU et des KABILA ont freiné considérablement le développement du pays. Les guerres ont détruit les infrastructures de base, les églises, les écoles... et occasionné de lourdes pertes en vies humaines, forcé des populations à quitter leurs régions, obligé des villageois à émigrer et devenir des réfugiés dans leurs pays ou dans les pays limitrophes.....les enlèvements, les relégations, les détentions arbitraires, les procès bidon, les exécutions sommaires des journalistes, des opposants politiques ainsi que des syndicalistes et des activistes des droits de l'homme, la corruption ont affaibli considérablement les efforts de démocratisation du pays....

3.4 Les intérêts croisés des grandes puissances internationales

L'attitude néo-colonialiste de certaines puissances et de certaines personnalités étrangères est l'une des causes principales de la déconfiture de notre pays.

En effet, l'implication des puissances internationales dans les affaires politiques de notre pays est connue de tous. Cette implication a été bénéfique à plusieurs égards, par les aides bilatérales, par les interventions salvatrices de la Banque mondiale et du Fonds monétaire, par les financements de divers projets de développement, par l'organisation du Dialogue inter



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

congolais, par l'envoi des troupes de l'ONU pour établir la paix menacée, par l'annulation de l'énorme dette de la RD-CONGO.....

Mais de l'autre côté, il faut déplorer le soutien que certaines puissances occidentales ont apporté aux régimes de Mobutu et des KABILA malgré les dérives dictatoriales prises par ces régimes. Les élections de 2006 constituent un cas d'espèce : pour avoir financé le processus électoral dans sa totalité, ces puissances ne se sont pas gênées d'imposer l'élection de leurs pions en ignorant complètement la volonté populaire.

Les 32 ans de pouvoir personnel de MOBUTU et les guerres d'AFDL sous ses multiples formes ont été soutenus par ces puissances laissant le peuple congolais dans l'espoir de trouver un jour par la grâce de Dieu, un Moïse qui pourrait l'amener dans la terre promise.

3.5 La Médiocrité de la classe politique congolaise

La cupidité et la prostitution de l'homme politique congolais sont pour beaucoup dans la situation catastrophique que nous déplorons tous aujourd'hui. La coresponsabilité des intellectuels et des politiciens congolais dans la débâcle et la faillite de notre pays n'est pas à démontrer.

L'esprit de lucre, le manque de patriotisme, le manque de courage politique, la recherche des moyens d'enrichissement facile, le manque d'idéal et d'idéologie, ...ont amené le politicien congolais à tomber trop bas dans la défense des intérêts de son pays. Cette attitude malheureuse a contaminé une grande partie de la population et surtout la jeunesse qu'on a fini par convaincre que pour faire fortune, il faut aller dans la politique.

Certains mêmes sont arrivés à la conclusion que les fonctions de Chef de l'Etat, de Premier Ministre, de Député national, de Sénateur ou d'Ambassadeur sont accessibles à n'importe qui quelque soit le niveau scolaire ou quelque soit la lourdeur de son casier judiciaire.

4.6 L'indifférence coupable du peuple congolais à son propre destin

Malgré les 50 ans de souffrances, de privations, de passage à vide, le peuple congolais n'avait pas encore pris conscience du rôle historique qu'il doit jouer dans les changements qui doivent se produire dans ce pays pour son développement, et cela à cause des pouvoirs publics qui ne l'ont jamais associé aux problèmes de développement.

La terreur instaurée par les différents régimes dictatoriaux qui se sont succédé jusqu'à ce jour, le rôle endormeur des pasteurs, chefs spirituels manipulés par le Pouvoir pour maintenir le peuple en respect, la pauvreté et la misère entretenues par les Régimes en place, une



**UNION
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL**

SECRETARIAT NATIONAL

économie chancelante qui ignore totalement les chômeurs ont eu pour conséquence de tenir le peuple congolais dans l'indifférence à son destin les 50 dernières années.

Mais grâce aux efforts inlassables de certains Partis politiques comme l'UDPS qui pousse le peuple à se débarrasser de la peur, à jouer son rôle de souverain primaire, le peuple congolais devient de plus en plus aujourd'hui une arme majeure dans le réveil de la Nation

04. DES RAISONS D'ESPERER

Mesdames et messieurs de la presse,
Certes, le tableau est sombre mais il y a des raisons d'espérer.

En effet, la République Démocratique du Congo dispose des potentialités énormes en termes de richesses de son sol et de son sous-sol ainsi que des ressources humaines :

- Nos cours d'eau (lacs, rivières et fleuves) regorgent d'innombrables espèces de poissons et constituent des sources importantes d'énergie ;
- Nous avons la deuxième plus grande forêt du monde après l'Amazonie ; une forêt sous-exploitée qui constitue une grande richesse en ce moment de lutte contre le réchauffement de la planète ;
- Notre faune et notre flore regorgent des espèces rares au monde ;
- La situation du pays à cheval sur l'équateur lui confère des avantages climatiques et pluviométriques extraordinaires ;
- Notre sous sol regorge d'or, de diamant, de cuivre, de minerais de fer, de bauxite, de cobalt, de coltan, de gaz méthane,
- Nous disposons des sites hydrauliques qui peuvent produire de l'énergie capable de développer le pays et dont le site d'Inga constitue un véritable scandale naturel ;
- Nous avons une population jeune, dynamique pleine d'intelligence qui n'attend qu'un encadrement efficace pour se dépasser ;

Nous disposons de tous les atouts pour décoller afin de procurer ainsi à notre peuple le bonheur auquel il a droit.

05. CONDITIONS DU DECOLLAGE

Mesdames et Messieurs de la presse,

Le décollage de la République Démocratique du Congo est possible pourvu que nous prenions l'engagement de :

- Ne plus recourir à la violence pour conquérir le pouvoir ou pour s'y maintenir ;



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

- Respecter les droits humains ;
- Combattre la corruption, le tribalisme, le clientélisme et les autres antivaleurs qui ont élu droit de cité au sommet de l'Etat ;
- D'appliquer les règles de bonne gouvernance à tous les échelons de décision ;
- Bien choisir nos dirigeants à l'occasion de prochaines élections prévues pour 2011.

06. DES ELECTIONS 2011

Pour ne pas abandonner le pays entre les mains des personnes sans foi ni amour pour leur pays, le Président National de l'UDPS, Monsieur Etienne TSHISEKEDI wa MULUMBA et son Parti ont pris la décision de participer à toutes les élections en insistant sur le fait que les élections locales soient organisées avant les élections générales et cela dans les délais constitutionnels.

Notre Parti se bat pour que ces élections soient réellement libres, démocratiques et transparentes. Ceci n'est possible que si l'environnement politique est assaini notamment par la cessation des exactions que multiplie le pouvoir à l'endroit des journalistes, des activistes des droits de l'homme et des opposants politiques.

En outre, il faut ouvrir les médias d'Etat à tous et promulguer toutes affaires cessantes la Loi portant organisation et fonctionnement de la Commission Electorale Nationale Indépendante « CENI ». Concernant cette Loi, notre Parti, la Société civile et l'ensemble de la Communauté Internationale exigent soit la relecture de son projet, soit la promulgation du texte de Loi voté par le Sénat.

07. LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET L'AVENIR DU CONGO

Comme il a récemment déclaré à l'Agence BELGA au cours d'une interview, le Président National, Monsieur Etienne TSHISEKEDI, regrette la visite du roi Albert II à Kinshasa, affirmant qu'elle accorderait une "bénédiction" à un régime dictatorial, celui du président Joseph Kabila.

"Nous aurions souhaité que cette visite des Souverains belges en RDC à l'occasion du 50ème anniversaire de l'indépendance de la RD-CONGO n'eut pas eu lieu. Symboliquement, la visite du roi donne une bénédiction à une nouvelle dictature » a expliqué le président de l'UDPS

Néanmoins, le Président National exprime le souhait que le roi et le gouvernement belge "fassent de vraies pressions" pour que les dirigeants congolais respectent la Constitution et les droits de l'Homme.



UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL

SECRETARIAT NATIONAL

L'UDPS reste convaincue que sa Majesté Albert II, les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Son Excellence le Secrétaire Général des Nations Unies ainsi que toutes les personnalités qui ont accepté de rehausser de leur présence les manifestations commémoratives du cinquantième de l'Indépendance de la République Démocratique du Congo et cela en dépit des violations graves des droits humains et de la gestion lamentable du pays par le pouvoir en place, mettront à profit leur séjour en RD - Congo pour exercer des pressions de tous genres sur le pouvoir totalitaire de Kinshasa afin qu'il s'engage à :

- Organiser les élections libres, transparentes et démocratiques dans l'ordre établi au dialogue inter congolais, à savoir les élections locales d'abord et générales ensuite suivant l'esprit et les délais prescrits par la Constitution;
- Combattre la corruption, les détournements des deniers publics et l'impunité ;
- Respecter les droits humains, mettre fin aux exactions dont sont victimes les membres de l'opposition politique, les journalistes, les syndicalistes ainsi que les défenseurs des droits de l'homme, libérer les prisonniers d'opinion ;
- Faire pression pour qu'une enquête internationale sur l'odieux assassinat de M. Floribert CHEBEYA, ancien Directeur Exécutif de l'ONG "la Voix Des Sans Voix pour les droits de l'homme" tel que l'exigent l'ONU, l'Union Européenne, les ONG des droits de l'homme voire l'UDPS, notre Parti ;
- Faire pression pour obliger le pouvoir en place d'ordonner la relecture du projet de la Loi portant création et fonctionnement de la Commission Electorale Nationale Indépendante « CENI » ou à défaut, promulguer le Texte de la Loi voté au Sénat en vue de la mise en place rapide de cette Commission ;

Le rejet du Texte voté par l'Assemblée Nationale est d'autant plus exigé qu'il a été décrié pour cause de son caractère exclusif et taillé sur mesure aussi bien par la Communauté Internationale, la Société civile ainsi que par l'UDPS.

La Communauté Internationale, qui a aussi une part de responsabilité dans la faillite du Congo, a l'obligation morale de sortir le peuple congolais de la tragédie qu'il vit.

08. NOS HOMMAGES

Mesdames et Messieurs de la presse,

Nous rendons hommage aux Pères de notre Indépendance ainsi qu'à tous ceux qui ont éveillé la conscience des congolaises et congolais pour qu'ils se libèrent. Nous nous inclinons sur la mémoire de ceux d'entre- eux qui nous ont quittés. Nous saluons la mémoire de toutes les congolaises et de tous les congolais qui ont perdu leur vie à cause de leurs opinions ou tout



**UNION
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL**

SECRETARIAT NATIONAL

simplement pour que la démocratie, la dignité humaine, la justice et la bonne gouvernance soient restaurées.

En mémoire de toutes ces victimes de l'intolérance politique, nous vous prions d'observer une minute de silence. Nous félicitons toutes les congolaises et tous les congolais qui se sont battus et qui continuent de se battre pour que triomphent la paix, la justice et la démocratie dans notre pays.

La Communauté Internationale est venue au chevet du Congo chaque fois que la paix et son intégrité territoriale étaient menacées. Elle a mobilisé des fonds pour soulager la misère de notre peuple. Qu'elle soit assurée de notre gratitude. Que les étrangers qui ont choisi le Congo comme leur seconde patrie en y investissant malgré l'absence d'un climat propice pour les affaires, soient également assurés de notre reconnaissance.

Nous saluons la mémoire de Feu Monsieur Dag HAMMARSKJÖLD, l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies tué dans un accident alors qu'il était en mission de pacification dans notre pays ainsi que celle des casques bleus et du personnel de l'ONU morts au Congo dans le cadre de l'accomplissement de leur mission.

Mesdames et Messieurs de la presse,

Nous serions incomplet si nous ne rendons pas un vibrant hommage à cette occasion à un fils de ce pays qui a consacré les meilleurs moments de son passage sur cette terre à lutter pour la Démocratie, l'Etat des droits et la paix dans notre pays.

Il s'agit de Monsieur Etienne TSHISEKEDI wa MULUMBA, Président National de l'UDPS et leader du peuple congolais.

Après que tous aient échoué et conduit le pays à la faillite, Monsieur Etienne TSHISEKEDI demeure l'unique alternative crédible pour sauver le Congo. C'est sur lui que repose les espoirs de toutes les congolaises et de tous les congolais devenus objet de moquerie à travers le monde.

Nous vous remercions

Alexis MUTANDA

Secrétaire Général